

# Againeinfos

N°48 | 06.2016

## ÉDITORIAL



*Il y a cinq ans, nous débattions de la fusion entre les communes de Mex et de Saint-Maurice. Des questions se posaient : côté montagne, allions-nous perdre notre identité ? Et côté plaine, serait-ce une charge trop lourde ? Aujourd'hui, je pense pouvoir dire que la confiance manifestée lors du vote en 2011 n'a pas été déçue. Des projets importants ont été réalisés sur l'ensemble du territoire, dont la step de Mex, et tout est entrepris pour que les questions restées en suspens trouvent leur réponse.*

*Quant à notre identité, elle est composée de plusieurs appartenances : milieu familial, social, professionnel ou religieux, lieu de vie, canton ou pays d'origine. La commune de domicile fait partie de ces appartenances : avec son territoire à échelle humaine, elle permet non seulement de partager un destin commun, mais elle donne aussi l'occasion de façonner la vie locale. Rencontres de voisinage, fêtes, sociétés, culture et commerces locaux : tout cela offre une occasion de renforcer nos liens et notre identification au lieu que nous habitons.*

*Si la commune est un lieu d'enracinement, qui permet d'affirmer son identité, elle multiplie les occasions de s'enrichir au contact des autres. Faire société, c'est accepter de considérer la diversité : de nos parcours, de nos origines, de nos aspirations, de nos activités et de nos générations. Notre commune en est le reflet.*

*Alors qu'il sera bientôt temps d'élire les autorités communales, certaines et certains prennent la décision de se porter candidats. A l'heure où je m'apprête à quitter ma fonction, j'ai envie de le dire : c'est une formidable expérience humaine qui vous attend.*

*Madeline Heiniger  
Conseillère municipale et Députée*





# Agenda



## JUIN 2016

**Samedi 18 juin - 11h30**

Jardin de la Tuilerie

**Fête de la Maison des Arts**

\*\*\*\*\*

**Samedi 25 juin**

Atelier Arte Magica Agaune

**Initiation au dessin**

[www.arte-magica.ch](http://www.arte-magica.ch)

\*\*\*\*\*

**Jeudi 30 juin**

Restaurant Casabaud

**Les jeudis vigneron**

Cave du Vieux Moulin Vétroz

\*\*\*\*\*

## JUILLET 2016

**Samedi 2 & dimanche 3 juillet**

**Samedi 16 & dimanche 17 juillet**

**Samedi 23 & dimanche 24 juillet**

Atelier Arte Magica Agaune

**Initiation au dessin**

[www.arte-magica.ch](http://www.arte-magica.ch)

\*\*\*\*\*

**Mardi 12 & mercredi 13 juillet**

**Mardi 19 & mercredi 20 juillet**

Atelier Arte Magica Agaune

**Initiation au dessin pour enfants**

[www.arte-magica.ch](http://www.arte-magica.ch)

\*\*\*\*\*

**Vendredi 15 juillet - 18h30**

Restaurant de la Gare

**Soirée Val d'Aoste**

lecture et concert

\*\*\*\*\*

**Vendredi 15 juillet - 18h00**

Grand-Rue

**Nuances Pop**

DJ Franky - Concert « Capsul » (chanson française)

\*\*\*\*\*

**Mercredi 20 juillet**

Route cantonale

**Passage du Tour de France**

Etape Berne - Finhaut/Emosson

\*\*\*\*\*

**Vendredi 22 juillet - 18h00**

Grand-Rue

**Nuances Pop**

DJ Franky - Concert « Swing Maniak » (jazz manouche)

\*\*\*\*\*

**Vendredi 29 juillet - 18h00**

Grand-Rue

**Nuances Pop**

DJ Franky - Concert « Coconut Kings » (rythm'n'blues)

\*\*\*\*\*

**Dimanche 31 juillet**

CO de la Tuilerie

**Fête nationale à Saint-Maurice**

\*\*\*\*\*

## AOÛT 2016

**Lundi 1er août**

Couvert du câble

**Fête nationale à Mex**

\*\*\*\*\*

**Vendredi 5 août - 18h00**

Grand-Rue

**Nuances Pop**

DJ Franky - Concert « Sayam » (reggae)

\*\*\*\*\*

**Jeudi 25 août**

Restaurant Casabaud

**Les jeudis vigneron**

Cave des Champs, Miège

\*\*\*\*\*

**Dimanche 28 août**

Eglise St-Sigismond - Tuilerie

**Fête paroissiale**

\*\*\*\*\*

## SEPTEMBRE 2016

**du 29 août au 10 septembre**

Terrain de tennis des Marais

**Tournoi des Marais**

[www.tcst-maurice.com](http://www.tcst-maurice.com)

\*\*\*\*\*

**2-3-4 septembre**

Terre des hommes Massongex

**Festival Un autre monde**

\*\*\*\*\*

**Samedi 3 septembre**

Rue Saint-François

**Fête de la Petite Californie**

[www.tdh-valais.ch](http://www.tdh-valais.ch)

\*\*\*\*\*

**Samedi 17 septembre - fin de journée**

En ville

**Balade culinaire**

organisée par la commission intégration

\*\*\*\*\*

**Jeudi 22 septembre**

En ville

**Fête de la Saint-Maurice**

\*\*\*\*\*

**22-24 septembre**

Pl. Val-de-Marne / Jardin Tuilerie

**5e Marché Monastique**

[www.marchemonastique.ch](http://www.marchemonastique.ch)

\*\*\*\*\*

**Dimanche 25 septembre**

Campus du Scex

**Trophée meilleur espoir valaisan**

organisé par le FC Saint-Maurice

\*\*\*\*\*

**Jeudi 29 septembre**

Restaurant Casabaud

**Les jeudis vigneron**

Vigneron surprise

\*\*\*\*\*

Agaune**infos**

Edition

Tirage

Graphisme

Impression

Prochaine édition

Municipalité de Saint-Maurice

2'500 ex.

pi-r-carré sàrl - Saint-Maurice

CRI Centre Rhodanien d'impression Martigny

décembre 2016

## DÉVELOPPEMENT DE LA LIGNE CFF DU SIMPLON

# Le tunnel de Saint-Maurice réaménagé

Damien Revaz – Il aura fallu deux ans de travaux pour élargir et moderniser le tunnel ferroviaire de Saint-Maurice. Inauguré à fin avril, le tunnel a été adapté au gabarit des trains à deux étages. C'est un des projets de modernisation et de réaménagement de la ligne du Simplon.

### Une adaptation obligatoire à l'évolution du trafic

Le tunnel de Saint-Maurice est le premier tunnel ferroviaire mis en service dans notre canton. Construit en 1858 à l'explosif et traversé par la première locomotive le 3 avril 1859, il a dû être adapté aux exigences du trafic du XXI<sup>e</sup> siècle. Si l'exploitation du tunnel a commencé le 14 juillet 1859 avec trois allers-retours quotidiens, ce sont aujourd'hui près de 250 trains qui traversent le tunnel chaque jour.

### Un chantier colossal

Les travaux ont commencé en automne 2013. Long de 490 mètres, l'ouvrage a vu son diamètre élargi d'environ 1,5 m, libérant ainsi le gabarit nécessaire aux trains duplex.

Le chantier a occupé jusqu'à quarante personnes simultanément dans le tunnel, pour des travaux effectués parfois de nuit et le week-end, avec une voie de circulation en service. Les travaux se sont déroulés dans les délais prévus. Le trafic n'a été totalement interrompu qu'à l'occasion de deux week-ends : le premier pour démolir la tranchée couverte et le deuxième pour agrandir le tunnel à l'explosif.

Grâce au bon déroulement du chantier et des procédures, les coûts finaux du projet s'élèvent à environ 40 millions, en deçà des 45 millions budgétés initialement. Par ailleurs, aucun accident n'a été à déplorer.



L'entrée nord du tunnel le jour de l'inauguration (photo : Keystone/Laurent Gilliéron)

Les trains circulent à nouveau sur les deux voies du tunnel depuis le 2 mai 2016. L'achèvement du tunnel de Saint-Maurice représente une étape importante dans la modernisation de la ligne du Simplon.

L'un des objectifs des CFF est la desserte de l'axe Lausanne-Brigue avec des trains à deux étages. Afin de mener à bien ce projet, l'adaptation des tunnels de Burier et de la Raspille est encore nécessaire, ainsi que la surélévation de 12 ponts. Il est prévu d'ouvrir l'entier de la ligne du Simplon aux trains à deux étages à fin 2018.

### Suite des travaux

Les CFF ont également entamé un deuxième chantier à Saint-Maurice.



Le conseiller d'Etat valaisan Jacques Melly et la conseillère d'Etat vaudoise Nuria Gorrite allument une mèche lors de l'inauguration du tunnel (photo : Keystone/Laurent Gilliéron)

Des travaux commencés en avril et qui se termineront en octobre 2016 prévoient la pose de 650 mètres de parois anti-bruit, pour un coût de quelque 3,1 millions de francs.

## FINANCES COMMUNALES

## Comptes 2015 : mieux que prévu

Damien Revaz – Les comptes communaux 2015 seront soumis au Conseil général le lundi 20 juin. Après une année 2014 délicate, ils laissent apparaître une situation financière saine avec un endettement net qui repart à la baisse.

## Un résultat satisfaisant

Les comptes de fonctionnement 2015 enregistrent des recettes à hauteur de CHF 23'244'732.- et des dépenses avant amortissements de CHF 21'393'628.-, ce qui permet de dégager une marge d'autofinancement («cash flow») de CHF 1'851'103.-. En tenant compte des amortissements comptables, le résultat présente un déficit de CHF 294'205.- qui est facilement absorbé par le bilan communal. Ces résultats sont meilleurs que ceux des comptes 2014 et surtout de ceux qui avaient été portés au budget. Cela s'explique principalement par un report d'une année de l'acquisition des parts communales du nouveau cycle d'orientation (dans l'attente du décompte final de la construction), mais également par une maîtrise des dépenses qui se sont avérées moindres que prévues.

Les différentes baisses de la charge fiscale décidées ces dernières an-

nées avaient lourdement pesé sur les comptes 2014, ce qui incitait à attendre le résultat 2015 avec une certaine inquiétude, heureusement dissipée par un résultat satisfaisant, même si ce dernier manque – de peu – l'équilibre.

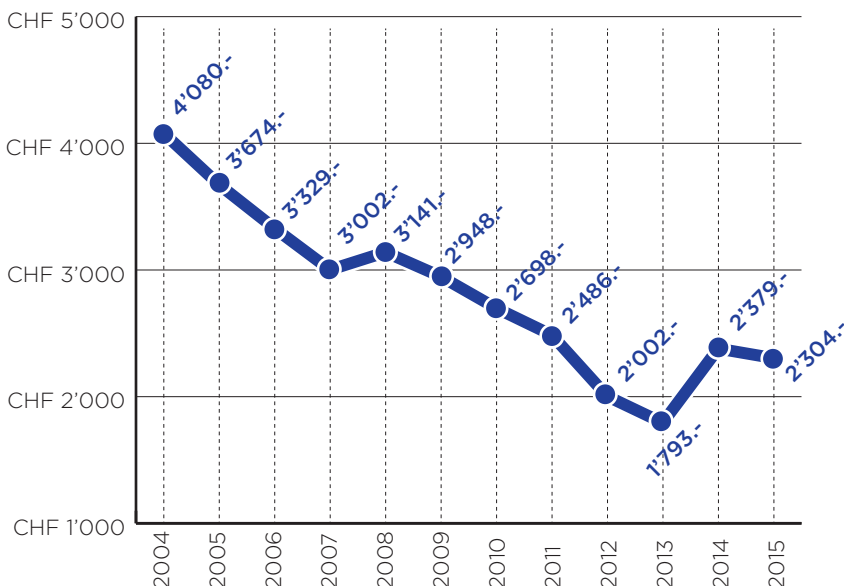
Ce sont l'enseignement et la formation qui se taillent la part du lion du budget communal (21%), loin devant les services industriels (15.9%). Cette situation s'explique par les coûts salariaux élevés qui sont comptabilisés pour l'école primaire et le cycle d'orientation, la commune versant au canton le 30% de ces charges. C'est le domaine du territoire et de l'environnement qui vient en troisième position (12.2%), principalement en raison des coûts de l'élimination des déchets et du traitement des eaux usées. A l'autre bout de l'échelle, c'est le domaine de la santé qui est le plus économique (1.5%), les dépenses dans ce domaine relevant essentiellement du canton.



## Un endettement en diminution

Les investissements communaux se sont élevés à CHF 2'025'331.- (avant déduction de subventions à hauteur de CHF 649'471.-). Les dépenses les plus importantes concernent le raccordement au réseau communal de la station d'épuration de Mex (CHF 513'000.-), mais aussi les différents travaux de protection (CHF 316'000.- principalement pour des filets dans le rocher), les routes communales (CHF 338'000.-) et enfin la première étape des travaux de réfection des écoles primaires et enfantines (CHF 288'000.-). Notons toutefois que les investissements importants consentis pour la rénovation des bâtiments de la Tuilerie (aile sud) et de Lavigerie n'apparaissent pas dans ces comptes, dès lors qu'ils sont portés directement au bilan (patrimoine financier).

Puisque les investissements se situent en-dessous de la marge d'autofinance-



Evolution de l'endettement communal, en CHF par habitant.

ment, l'endettement communal repart à la baisse en 2015 et se situe désormais à CHF 2'304.- par habitant, alors qu'il était encore supérieur à CHF 4'000.- en 2005 (voir graphique). Ce constat est particulièrement réjouissant puisqu'il permet de relever que l'important investissement consacré à l'Avenue d'Agaune a été digéré par les finances communales. Il autorise également de voir l'avenir avec sérénité et de planifier de futurs investissements.

### Des indicateurs bien notés

Chaque année, les comptes communaux font l'objet d'un examen selon des critères définis par la section des finances communales de l'Etat du Valais. Ces indicateurs permettent de vérifier que la situation financière de la Commune de Saint-Maurice est saine. Pour les critères du degré d'auto-financement, du taux des amortissements et de l'endettement net par habitant, la commune se voit attribuer une note de 5 sur 5. Le critère du taux du volume de la dette brute fait l'objet de l'appréciation «bien» et celui de capacité d'autofinancement est noté comme satisfaisant.

### Un avenir envisagé avec confiance

La situation actuelle des finances communales permet d'envisager l'avenir avec sérénité. La situation financière de la commune est saine et permet non seulement d'assumer les importants investissements qui ont été consentis ces dernières années mais également d'en planifier de nouveaux pour les prochaines années.

## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général se réunira le  
**lundi 20 juin 2016 à 19h00**

à l'Aula de la Tuilerie.

Le législatif communal traitera des comptes 2015, d'une convention pour un cercle judiciaire inter-communal,

du projet de plan de quartier Condémines,

du règlement d'aide à la formation

et du règlement sur le stationnement des véhicules

La séance est ouverte au public.

## PERSONNEL COMMUNAL



### Collaborateur au service technique

Après 25 ans passés au service technique, M. Denis Richard a choisi de réorienter sa carrière professionnelle et a terminé son activité communale le 31 mars dernier.

Son remplaçant, M. **Grégory Douilly**, a débuté son activité le 1<sup>er</sup> mai 2016. Technicien géo-

mètre-topographe et dessinateur en aménagement du territoire, il officiera en tant que :

- collaborateur au service technique
- substitut au teneur du registre du cadastre
- chargé de sécurité

Doté d'une riche expérience acquise auprès de différents bureaux d'études et d'architectes, il réunit les compétences nécessaires à l'exécution et au suivi des chantiers communaux. La révision du plan de zones, la mise à jour du règlement des constructions et l'actualisation des procédures internes du service technique sont autant de défis que Monsieur Douilly se réjouit de relever.

La Municipalité adresse par ailleurs ses sincères remerciements à M. Denis Richard pour ses 25 ans de service et lui souhaite le meilleur dans le développement de ses nouvelles activités.



### Responsable des travaux publics et espaces verts

Dans le cadre de la réorganisation des travaux publics et espaces verts, le poste de responsable du service a été mis au concours en début d'année.

Parmi plus d'une cinquantaine de candidatures, le Conseil municipal a retenu celle de M. **Julien Putallaz**.

Horticulteur-paysagiste, Monsieur Putallaz a travaillé durant dix ans en tant qu'indépendant avant d'être engagé, en 2008, en tant que collaborateur des travaux publics et espaces verts de la Municipalité.

Adjoint du responsable depuis 2009, Monsieur Putallaz possède une excellente connaissance du territoire agaunois et a su transmettre au Conseil municipal son envie de réorganiser le service dans un but d'amélioration continue. Il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> avril dernier.



## SDIS DES FORTIFICATIONS

# Concours cantonal à Gimel (VD)

Gladys Siegfried – Le 30 avril, les sapeurs-pompiers des SDIS vaudois se retrouvaient à Gimel pour leur 109<sup>e</sup> concours, organisé par le SDIS Etraz-Région.

Unique en Suisse, ce concours permet aux sapeurs-pompiers de se mesurer dans des joutes amicales et de démontrer leur maîtrise des différents moyens de secours : échelle remorquable à moteur, motopompe, désincarcération, véhicule échelle, tonne pompe, gymkhana, etc. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers JSP (10-18 ans) sont également de la partie et s'affrontent dans des épreuves à leur mesure.

Les sapeurs-pompiers du SDIS des Fortifications de Saint-Maurice - Lavey ont présenté deux équipes : l'une au concours « échelle remorquable à moteur » et l'autre dans l'épreuve « motopompe ». Après des épreuves très disputées et aux scores serrés, nos deux équipes ont chacune remporté la troisième place de leur catégorie respective.

La journée s'est terminée par un cortège, amplement suivi par la population de Gimel et les nombreux amis des sapeurs-pompiers.

### A Saint-Maurice en 2018

La veille, l'assemblée générale de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers a confirmé la candidature du SDIS des Fortifications St-Maurice - Lavey pour l'organisation de ce concours en mai 2018. Date à retenir afin d'entourer et de faire honneur à nos valeureux soldats du feu.



## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

# Taille des arbres de l'Avenue d'Agaune

Plusieurs personnes nous ayant fait part de leur interrogation quant à la taille des nouveaux arbres d'ornement de l'Avenue d'Agaune, nous vous informons que celle-ci interviendra à l'**automne 2016**.

En effet, afin de garantir un enracinement optimal, la première taille ne doit intervenir que deux ans après la plantation.



## L'AVIVO DE SAINT-MAURICE

# Une alerte cinquantenaire !

Raymond Puiippe, ancien Président – **À la sortie de la guerre, l'espoir d'une société meilleure renaît dans toute la population. La justice serait que chacun puisse vivre dans des conditions satisfaisantes. Mais comment vivre cet épanouissement quand il n'y a aucune protection pour les personnes âgées, rien pour les invalides, pas d'aide pour les femmes seules ou veuves et rien non plus si, à cela, s'ajoutent des enfants.**

Il faut vraiment la misère et aucune issue pour aller réclamer de l'aide, et cela est humiliant. En 1946, un régime transitoire d'aide à la vieillesse est combiné avec les aides d'assistance.

En 1918, à la fin de la première guerre mondiale, le Comité d'Olten, qui dirige la grande grève générale, avait inscrit dans ses revendications, la création d'une assurance vieillesse. Il a fallu attendre 30 ans, soit le 1<sup>er</sup> janvier 1948, pour qu'entre en vigueur, enfin, la loi de l'AVS que nous connaissons aujourd'hui. Les premiers pas de l'AVS sont timides et hésitants, les rentes varient de CHF 40.- à 70.- par mois, selon les zones rurales et urbaines.

En 1949, naît l'AVIVO sur le plan Suisse et cette Association est reconnue par nos autorités fédérales. En 1961, le Valais présente sa demande d'adhésion à l'AVIVO Suisse. La section agaunoise suivra avec sa demande en mars 1966. Le Comité cantonal ne m'intéressait pas trop. Quoique cette expérience m'ait permis de connaître le fonctionnement de cette Association nationale. En écoutant les récits racontés par les membres de l'AVIVO Suisse et en assistant aux différentes conférences organisées, je me suis rendu compte de l'importance de cette Association et qu'elle répondait aux intérêts et attentes de nombreuses personnes.

Le premier Président fût M. René Vuilloud, le secrétaire M. Léon Imfeld,

le caissier M. Raymond Puiippe déjà membre du Comité cantonal présidé par M. Charles Delberg.

## **Gilbert Bécaud dit dans une chanson que la solitude n'existe pas !**

Cette chanson se veut optimiste, mais n'est pas tout à fait vraie. Là aussi l'AVIVO atteint un de ses objectifs qui est de rompre avec la solitude et de se faire des amis. La solitude, problème le plus terrible dans nos sociétés, existe même parmi les couples. Le service social et les loisirs organisés peuvent, à première vue, être contradictoires. Pourtant, dans la lutte contre la solitude, les multiples activités proposées sont indispensables et peu nombreuses.

En 1973, M. Léon Imfeld décède et Mme Rosette Puiippe assume le secrétariat. En 1978, notre Président regretté M. René Vuilloud décède et M. Robert Coutaz est nommé pour une période transitoire. En 1981, M. Aimé Favre cède la Présidence à M. Raymond Puiippe, la Vice-présidence est assurée par M. André Vernay et M. Gilles Motet est nommé caissier.

Un groupe de travail est formé avec pour objectif la construction d'un home. Nous visitons ceux de Bex, Vouvry, Monthey, Rolle et le Castel à Martigny. Nous avons le soutien de M. Jean-Louis Descartes, Président des homes du Valais. Le mouvement est lancé et l'AVIVO s'engage à récolter une certaine somme pour l'étude du projet.

En 1988, l'AVIVO peut remettre un chèque de CHF 40'000.- à M. Roger Udriot, Préfet et Président de la fondation St-Jacques. L'AVIVO et son équipe voient la fin du tunnel ! Les coups de pioches ont résonné, les travaux ont commencé ! Le Home St-Jacques ouvrira ses portes en 1990...

En 1990, l'AVIVO coiffe ses 35 ans, bien décidée à poursuivre les buts fixés lors de la fondation de la section, qui pour le moment ne sont pas encore tous atteints. Sujets de discussion : la sécurité sociale, cela reste toujours problématique dans notre pays ; l'assurance maladie : un luxe, en raison de l'augmentation démentielle des cotisations.

En 2001, le Président M. Raymond Puiippe démissionne et remet son tablier à Mme Marie-Rose Dubuis qui aura encore beaucoup à faire. Toutefois, le Président sortant reste à disposition du Comité. Le nouveau Comité organise avec l'AVIVO Valais des voyages d'une semaine dans les pays voisins et ces derniers remportent beaucoup de succès.

L'AVIVO participe par sa présence à de nombreuses activités agaunoises. Pour atteindre les objectifs fixés, nous devons être plus nombreux à répondre aux convocations du Comité.

Celui-ci lance un appel à toutes les personnes afin qu'elles recrutent de nouveaux membres.



## PROMENADE À SAINT-MAURICE

# Invitation à la balade

Pascal Gross – **Saint-Maurice d'Agaune en Valais est un lieu si caractéristique, si pittoresque et si singulier qu'une fois qu'on y a passé, on ne peut plus l'oublier. L'étroitesse du défilé où les routes n'ont pas la place pour passer, la hauteur de la falaise qui domine le bourg au point de l'écraser marquent la cluse de Saint-Maurice.**

La composante austère du lieu est accentuée par la force du foehn et les crues du Rhône autrefois dévastatrices. Le massacre de la légion thébaine dont le souvenir est perpétué par l'Abbaye, une fois et demie millénaire, rajoute une composante tragique et historique au vertige géographique.

Le terrain clé des passages alpins du Saint-Bernard et du Simplon a été repéré très tôt par les militaires. Les renforcements du terrain édifiés au cours des siècles forment un ensemble remarquable même si aucune bataille mémorable ne s'y est déroulée comme dans la forteresse oubliée du Désert des Tartares de Dino Buzzati. Saint-Maurice est un mélange spécial de religieux, de militaire, de culture et de carnaval. Une bourgade aux prétentions de métropole, physiquement fermée sur elle-même mais culturellement très ouverte.

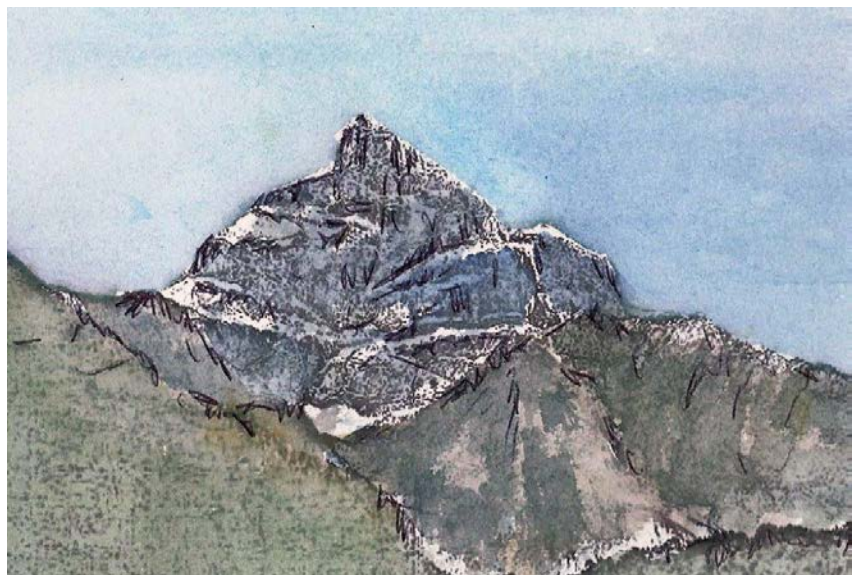
L'agaunois est mi-sérieux mi-moqueur, il est très attaché à son coin de pays mais aussi très critique. Comme le monde est infini, son centre peut être logiquement partout, alors pourquoi pas à Saint-Maurice. Chacun sait, depuis Voltaire, que le microcosme rejoint le macrocosme. Le vocable de trou, mot monosyllabique et simple, attribué à Saint-Maurice ne rend pas compte de la douceur du climat qui permet la culture de la vigne et de la beauté des montagnes qui entourent le lieu.



Le défilé de Saint-Maurice



Le bord du Rhône



La Cime de l'Est



Saint-Maurice est connue comme porte du Valais. Les jours de foehn, lorsque je travaillais à Sion, mes collègues me faisaient remarquer que je n'avais pas bien fermé la porte et voici la raison des courants d'air. Cette position a permis à Saint-Maurice d'avoir le premier collège et le premier hôpital du Valais. Il n'y a pas si longtemps une collection de fascicules intitulée « Trésors de mon pays » présentait les localités de la Suisse. Modestement, mon propos est de remarquer que Saint Maurice est bien doté. Le trésor de l'Abbaye est connu loin à la ronde. Mais à Saint-Maurice, le promeneur peut aussi découvrir d'autres bijoux. Voici l'invitation que je propose.

Pour rester Saint-Mauriard, il faut rappeler que le plus beau pays du monde demeure le sien, selon un patriotisme bien compris, sans être mâtiné de nationalisme. Visitons l'Abbaye, le site archéologique du Martolet, les 14 églises et chapelles, les écoles, le château, la Grotte aux Fées et les fortifications. Musardons dans la Grand-Rue et courrons la campagne et le Bois Noir, sans oublier les berges du Rhône. Bonne balade et à bientôt.



Le pont sur le Rhône reliant Lavey et Saint-Maurice



Saint-Maurice en hiver



La falaise du Scex

## SEMAINE DU GOÛT

## Balade gourmande

Manuelle Fracheboud – **L'invitation est lancée pour une Balade gourmande, à Saint-Maurice, dans le cadre de la Semaine du goût. Elle aura lieu le samedi 17 septembre 2016, dès 17h.**

La balade vous emmènera dans des endroits emblématiques et insolites de Saint-Maurice pour déguster des plats et des boissons. Car Saint-Maurice recèle plus d'un trésor : en effet, une population multiculturelle aux talents culinaires d'ici et d'ailleurs s'apprête à ravir vos papilles.

Le principe est simple : soit vous décidez de visiter tous les stands du parcours (7-8 étapes) selon un plan distribué au départ dans le jardin de la Tuilerie, soit vous entrez dans le parcours au gré de vos envies.

Les stands de boissons ou de nourriture ouvriront vos sens à mille et une saveurs et ne laisseront pas insensibles les gourmands. Des poireaux (clin d'œil aux habitants d'Agaune surnommés Pécaporés) aux pâtisseries délicates au thé vert et à la cardamome, en passant par des saveurs des Balkans ou du Cameroun, ce sera un festival de goûts et de découvertes sensorielles.

Venez nombreux, c'est une occasion unique de régaler tous vos sens ! Des animations surprises seront aussi prévues sur différents lieux du parcours.

## Informations pratiques

- Le départ aura lieu dans le jardin de la Tuilerie.
- Un plan du parcours sera mis à disposition.
- Toutes les personnes désireuses de partager leurs talents peuvent déposer un plat de dégustation sur un stand. Elles doivent s'annoncer par téléphone auprès de la déléguée Manuelle Fracheboud, pour le 5 septembre 2016 au plus tard, au 077/420.57.91
- L'organisation est assurée par la commission d'intégration du district de Saint-Maurice.

## GÉOLOCALISATION

## Une démarche indispensable

Administration communale – **La localisation des bâtiments prend de plus en plus d'importance dans notre société. Un adressage sans lacune et harmonisé a pour effet que chaque bâtiment a une adresse unique qui ne peut être confondue.**

Cet adressage n'est pas seulement une aide précieuse pour les services de secours, pour pouvoir trouver et sauver des personnes en danger, pour les services du feu, pour la police, pour la poste, pour les entreprises de transport qui livrent des marchandises, mais il aide également la Confédération, le Canton et les Communes à accomplir leurs tâches. C'est aussi un outil qui permet à chacun d'entre nous, que l'on soit touriste, visiteur d'un bâtiment ou étranger à un lieu de trouver le bon endroit.

Des adresses de bâtiments univoques et géoréférencées sont également nécessaires à l'élaboration de plans localisés électroniques, de systèmes d'informations géographiques et à la mise en place de systèmes de navigation et de positionnement par GPS (navigation des véhicules).

Le mandat de saisie des adresses a été attribué par l'office de la géomatique au consortium du périmètre 11 et, à l'intérieur de ce consortium, au bureau de géomètre G. REY-BELLET SA.

Dans ce cadre-là, un collaborateur de ce bureau va passer auprès de toutes les constructions dans le courant 2016 afin de relever l'entrée principale du bâtiment. Certains points limites et points fixes vont également devoir être remesurés.

En parallèle va se dérouler le mandat de renouvellement de la commune de Saint-Maurice. Celui-ci consiste en une mise à niveau des documents de mensuration pour satisfaire à de nouvelles directives et exigences de la Confédération et du Canton. Ces travaux se dérouleront à partir de l'automne 2016 jusqu'au printemps 2017.

L'administration communale de Saint-Maurice vous remercie d'avance pour votre compréhension à l'égard des personnes mandatées qui devront accéder à votre propriété.



## ÉVÉNEMENT

# Leo Dance fête ses 10 ans !

Madeline Heiniger – Il n'est plus besoin de présenter Leo Dance à Saint-Maurice. Le week-end des 18-19 juin, l'école de danse se produira lors de son dixième spectacle annuel, au Théâtre du Martolet. Soyez présents au rendez-vous !

Petit rappel tout de même : en 2006, Uka Ahmeti et Mentor Citaku gagnent le prix du mérite sportif de la jeunesse valaisanne (CHF 5000.-) et reçoivent une aide du Service cantonal de la jeunesse (CHF 5000.-) pour leur engagement en faveur du sport et de la jeunesse. Epaulés par Anne-Marie Roduit-Thétaz, alors animatrice à la Dzèbe, ils investissent l'argent reçu et relèvent les manches pour l'aménagement d'un local de danse et l'organisation de cours. Ceux-ci, hip hop, break dance, etc. ont tout de suite un grand succès.

Dès le départ, Leo Dance se veut un lieu ouvert à tous. Tout commence par un spectacle : aux 250 chaises prévues, il faut en installer 200 de plus ! Puis dès la fin 2006, Leo Dance est lancée, chapeautée par la Dzèbe. Des professeurs de danse sont invités à donner des cours et les élèves paient un tarif bien au-dessous des normes standards, notamment en raison de la gratuité des locaux, mis à disposition par la commune. Plusieurs familles en témoignent : dans d'autres écoles de danse, les tarifs auraient été prohibitifs pour elles.

Aujourd'hui, ce sont environ septante élèves qui bénéficient des cours de Leo Dance, donnés par cinq professeurs, sous la direction de Florent Champliau. Le nouveau local de la Maison des Arts, à la Tuilerie, est grandement apprécié. Une association à but non lucratif a été mise sur pied et l'organisation d'un spectacle annuel est précisée dans ses buts.

Afin de fêter la première décennie de l'école, les habitants de Saint-Maurice sont invités à assister au spectacle qui a été concocté pour eux. Danse, souvenirs et humour seront au menu, ainsi qu'une brochette d'invités divers et variés.

Et que ça bouge encore longtemps à Leo Dance !

**Prévente des billets à l'école Leo Dance, infos au 079/372.67.24**

LEODANCE  
PRÉSENTE

PREVENTE DES BILLETS  
À L'ÉCOLE LEODANCE  
INFOS : 079 372 67 24

ADULTES 15.-  
AVS / ETUDIANTS 12.-  
ENFANTS 10.-

SON SPECTACLE  
**DÉCENNIE**

SAMEDI 18 JUIN 2016 > 20 HEURES  
DIMANCHE 19 JUIN 2016 > 17 HEURES  
OUVERTURE DES PORTES 1H AVANT LE SPECTACLE

THÉÂTRE DU MARTOLET / ST-MAURICE

AVEC : MALVIN & RENAUD - MAKENDA - HOUSE BLEND - ACT UP CREW  
MDC CREW - LESZARMS - SFEP BEX - AMIRA DANSE - MOVE CENTER - KFM  
ÉCOLE DE CHANT \* SOLISTES \* SYLVIE PREMARD - PÔLE EMOTION - VILLAINS

## JUBILAIRES

## Elles ont vu le jour en avril 1916 et 1926

Madeline Heiniger – Nées à Genève et dans le Nord vaudois, elles ont passé l'essentiel de leur vie à Saint-Maurice. Entourées par leur famille et congratulées par les autorités communales – et cantonales pour la centenaire – les deux jubilaires savent poser un regard positif sur la vie.

## Elle coud jusqu'à ses 80 ans



Marie-Louise et sa sœur Nelly sont nées le 28 avril 1926 dans la famille Chabloz. Elles grandissent dans le Jura du Nord vaudois. Marie-Louise devient couturière et prend la responsabilité d'un atelier. Elle épouse Charles Sauthier, pilote de locomotive, avec lequel elle s'installe d'abord dans le Haut-Valais, puis à Delémont, avant de s'installer à Saint-Maurice en 1976. Après son mariage, elle continue d'exercer à la maison. Elle coud également les vêtements de ses deux enfants.

Notre maman a toujours été très présente et attentionnée pendant notre jeunesse ainsi qu'avec ses trois petits-enfants, dont elle a deux arrière-petites-filles.

Aujourd'hui, elle se trouve très bien entourée par son voisinage et participe toujours à la vie communautaire des habitants de son immeuble et de la paroisse. Malgré toutes les épreuves qu'elle a traversées, elle a toujours été calme et rassurante.

## RECIT

L'adolescence de Marie-Louise se déroule pendant la Seconde Guerre mondiale, à Vuiteboeuf, non loin de la frontière avec la France. Un jour, alors qu'elle revient au village à vélo, elle est survolée par des avions qui se tirent dessus, ce qu'elle prend pour un exercice. Mais des paysans dans les champs lui crient de lancer son vélo et de se jeter dans un fossé.

*« On était alors dans l'après-midi du 6 juin 1944. Selon les témoins de l'époque, le temps était particulièrement clair et chaud. C'est dans la zone aérienne de Bâle que survient soudain un trimoteur de transport Junkers JU 52 de l'armée de l'air allemande. Egaré, l'appareil pénètre sur le terrain helvétique ; il est bientôt intercepté par des chasseurs suisses qui lui enjoignent d'atterrir. »* S'ensuit un échange de tirs et l'appareil allemand est touché et s'enflamme. Il s'écrase sur le sol de la commune de Vuiteboeuf. Ainsi le relate la Feuille d'Avis de Lausanne en 1972 par la plume du journaliste Y. Lassueur.

Marie-Louise Sauthier raconte : « J'ai vu le bombardier partir en flammes, traverser la forêt et s'écraser dans un champ. Le temps que je reprenne mes esprits, les villageois sont arrivés en courant ou à vélo ainsi que maman, qui était infirmière Croix-Rouge et qui me demanda de rentrer à la maison. Les pilotes avaient voulu sauter en parachutes mais s'étaient écrasés au sol. C'était horrible. C'était l'époque où nous allions chercher des coupons de rationnement à la maison de commune, selon le nombre de personnes à nourrir. Un coupon donnait droit à 200g de pain

par jour. Mais chez nous maman faisait le pain avec notre blé, contingenté, et allongeait avec des pommes de terre bouillies. On devait être astucieux et on se passait les combines entre voisins. Après inspection maternelle, celui qui avait les souliers les plus usés avait droit au coupon.

On a aussi vu arriver des familles de réfugiés avec des poussettes, des petits chars et des valises. Ils empruntaient le sentier des gorges du Covatannaz, de Ste Croix à Vuiteboeuf, pour fuir la France voisine. Ce qui m'a le plus choquée, c'est l'arrivée d'une femme qui portait dans un paquet de journaux un bébé né pendant le trajet. Mes parents venaient d'acheter une maison pour mon frère et cette famille a pu s'installer là avec ses trois enfants. Ils sont restés au village et l'un d'eux, Nono Muller, aveugle, est devenu un accordéoniste bien connu.

Ces gens, quelques dizaines, ont été accueillis dans la grande salle, sur la paille recouverte de nos draps usagés. Certains, gravement blessés, étaient emmenés dans des fourgons ambulance à l'hôpital d'Yverdon. Les femmes du village chauffaient de l'eau dans de grandes cuves. Elles faisaient la lessive à la fleur de saponaire et préparaient de grosses marmites de soupe aux légumes, y ajoutant un morceau de lard apporté par les uns, une poule par les autres. Ils sont restés là trois ou quatre semaines puis l'armée a pris le relais. On avait accueilli chez nous trois petits garçons juifs et l'un d'eux est resté une dizaine d'année. On a toujours gardé des contacts. Tout ça m'a marquée. »



## APPEL AUX CHAUFFEURS BÉNÉVOLES

# A l'aide d'Agaune Aide !

Raphaël Crittin – Service d'entraide, Agaune Aide accompagne par ses bénévoles des personnes désirant ou devant bénéficier de leurs services. Une visite chez le médecin, un déplacement en ville pour des besoins personnels ou pour toute autre activité nécessitant l'accompagnement d'un chauffeur, « Agaune Aide » répond présent.

### Une centenaire d'humeur joyeuse



Figure bien connue d'Agaune, Marguerite Joye voit le jour le 3 avril 1916 à Genève. Fille d'un papa fribourgeois et d'une maman bâloise, elle y vivra jusqu'à l'âge de neuf ans. En novembre 1925, son père étant déplacé en Valais dans le cadre de sa profession, la famille emménage à Saint-Maurice.

A la fin de ses études, elle seconde la gérante de la Coop à Lavey avant de devenir vendeuse au magasin de Saint-Maurice jusqu'à son mariage. Elle épouse Auguste Amacker, quincaillier de la Grand-Rue. De cette union sont nés trois enfants. Sa génération est encore celle des mamans qui se consacrent à la famille. Celle-ci compte aujourd'hui trois petits-enfants et deux arrière-petites-filles.

Malgré les nombreux deuils et autres aléas de la vie, Marguerite Amacker a toujours su rester positive. Actuellement résidente du Foyer St-Jacques, quand on lui demande le secret de sa bonne humeur, elle répond avec une pointe d'humour : « Avant de m'appeler Amacker, mon nom de jeune fille était Joye ».



Pro Senectute

Depuis peu, les chauffeurs bénévoles d'Agaune Aide sont appelés pour la livraison des repas à domicile dans les secteurs de Saint-Maurice et Massongex. En effet, si durant de nombreuses années Monsieur Maury que l'on remercie ici, a effectué ce travail, c'est dans son bon droit qu'il a demandé à prendre sa retraite.

Aujourd'hui ce sont 15 à 20 personnes qui, 7 jours sur 7, 365 jours par année, doivent se faire livrer un repas chaud à domicile, leur situation personnelle ne permettant pas de le préparer elles-mêmes. Vous l'aurez compris, une telle organisation demande un important nombre de chauffeurs (une quinzaine dans l'idéal répartis dans des tournus d'une semaine) à même d'accompa-

gner la personne de service qui elle, se charge de déposer le repas au domicile du bénéficiaire.

Vous disposez d'un véhicule et avez 1h30 par jour durant quelques périodes d'une semaine à offrir aux citoyens de Saint-Maurice et Massongex ? Outre la reconnaissance des bénéficiaires de cette prestation essentielle, le CMS de Saint-Maurice règlera vos frais kilométriques et d'assurance pour cette prestation.

**Vous désirez plus d'informations ou êtes intéressé-e-s par ce service, c'est avec plaisir et en vous remerciant d'avance que le CMS (024 486 21 21) reçoit votre appel.**

## UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE SPORTIVE BIENTÔT EN SERVICE

# La Piste Vita urbaine

Gladys Siegfried – **Conçue comme complément à la piste finlandaise (endurance), la piste Vita urbaine qui sort de terre ces jours est un projet de longue haleine.**

C'est la Société de Gymnastique de Saint-Maurice, par son président Jean Bonvin, qui, en 2009 déjà, avait posé les premiers jalons de cette réalisation. L'idée avait pris sa source lors de cours de gymnastique au cœur de l'été dans une salle surchauffée. Des engins en plein air permettraient de profiter de la chaleur sans le confinement d'une salle.

La Zurich « Parcours Vita » cherche à encourager les sports de loisir en plein air, à promouvoir la prévention en matière de santé. Elle a soutenu le projet depuis sa base, validant le choix de l'emplacement entourant la piste finlandaise. Elle le finalisera avec une homologation certainement avant le début des vacances d'été, ouvrant la porte à l'utilisation officielle du parcours.

La mode étant à l'écologie, une piste Vita proche du centre-ville favorise les déplacements à pieds. Proche des salles de sport et des écoles, elle se veut également une alternative pour un entraînement ou un échauffement en plein air. Le parcours comportera 6 postes proposant un choix d'exercices du parcours classique « long » du Bois-Noir.

Actuellement, certains postes sont encore en cours de finalisation, mais ceux qui sont complets font déjà la joie des sportifs amateurs et des enfants.



Un poste en construction



Photo réalisée avec l'accord des mamans...



# EN BREF

## Médiathèque

### Du nouveau dans les horaires

La Médiathèque Valais Saint-Maurice a le plaisir d'annoncer qu'elle élargit ses horaires d'ouverture du samedi dès la rentrée d'automne.

Pour mieux vous accueillir et permettre au plus grand nombre de nous rendre visite, la médiathèque ouvrira ses portes de **11h30 à 16h00 en continu le samedi** et ceci dès le 27 août.



Le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire passera, pour une semaine standard hors vacances scolaires, de 34 heures et 30 minutes à 37 heures. De plus, dans le souci d'une meilleure lisibilité de nos horaires, ceux-ci ont été harmonisés : l'ouverture se fera donc du lundi au samedi à 11h30.

Nous espérons ainsi que tout un chacun puisse avoir accès à la bibliothèque ainsi qu'à tous les services de manière confortable, en adéquation avec ses rythmes de vie.

Toute l'équipe de la médiathèque se réjouit de vous accueillir et de vous accompagner dans vos demandes.

## Santé

### Lésions cérébrales

Dans le cadre du cinquième anniversaire du foyer Valais de Cœur de Champsec, institution spécialisée dans l'accueil de personnes cérébro-lésées, un séminaire est organisé sur le thème

suivant : « Modifications comportementales suite à une lésion cérébrale acquise : quelles interventions possibles ? »

Il aura lieu le **16 septembre 2016** à Sion et il s'adresse à un public de professionnels du social et de la santé, et à toute personne concernée par ce sujet. Inscriptions et renseignements auprès de [www.valaisdecoeur.ch](http://www.valaisdecoeur.ch)

### Entraide psychiatrique

L'AVEP, c'est quoi ?

L'AVEP est une association à but non lucratif dans laquelle des personnes se rencontrent pour créer des liens, partager leurs expériences et développer des projets.

Pour qui ?

Pour toutes les personnes souffrant ou ayant souffert de troubles psychiatriques, ainsi que pour leurs proches.

Et où ?

Rencontres et permanences ont lieu en semaine à Monthey.

Programme et infos à consulter sur le site : [www.avep-vs.ch](http://www.avep-vs.ch)

## Trafic

### Zone 30km/h d'Epinassey

La séance d'information relative au projet de zone limitée à 30km/h sur les routes d'Epinassey se tiendra finalement le **jeudi 15 septembre 2016 à 18h30** à l'Aula de la Tuilerie.



## Environnement

### Collecte du papier

Principalement par souci de sécurité pour les enfants qui réalisent ce travail, le Conseil municipal a décidé de modifier le système de collecte du vieux papier et de cesser le ramassage porte à porte effectué actuellement par le groupe scout.



**Nous vous informons ainsi que le dernier ramassage du papier effectué par les scouts se fera le samedi 18 juin 2016.**

Après cette date, nous vous prions de bien vouloir apporter vos papiers et cartons aux points de ramassage suivants :

- Parking du cimetière
- Parking de la Coop
- Avenue du Midi (Migros)
- STEP de Lavey
- Avenue de Beaulieu
- Route de la Chapelle Epinassey
- Déchetterie Sous-le-Scex

Nous tenons à remercier le groupe scout pour les précieux services rendus jusqu'à ce jour. En collaboration avec ce mouvement, nous réfléchissons à d'autres activités qui pourraient être confiées aux scouts en remplacement de la récolte des papiers. Nous vous tiendrons informés des idées retenues lors d'un prochain numéro d'Agaune Infos.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**ESPACE BOIS-NOIR**

# C'est bien parti

Claude-Yvan Marcoz – 8,5 millions de la Confédération pour un renforcement de la biodiversité et des activités humaines.

**Passage à faune**

L'ouverture du passage à faune, objet charnière de ce projet, s'est déroulée de manière officielle par la venue de M. le Conseiller d'Etat Jacques Melly. Il a souligné le caractère d'importance suprarégionale en précisant qu'en Valais, seuls 2 passages relient les 2 versants de la plaine du Rhône : le Bois Noir et la forêt de Finges. Cet événement ayant été largement relayé par les médias, je vous invite à vous y rendre. La vision actuelle est très brute, mais cela s'estompera avec les années lorsque la végétation aura repris ses droits.

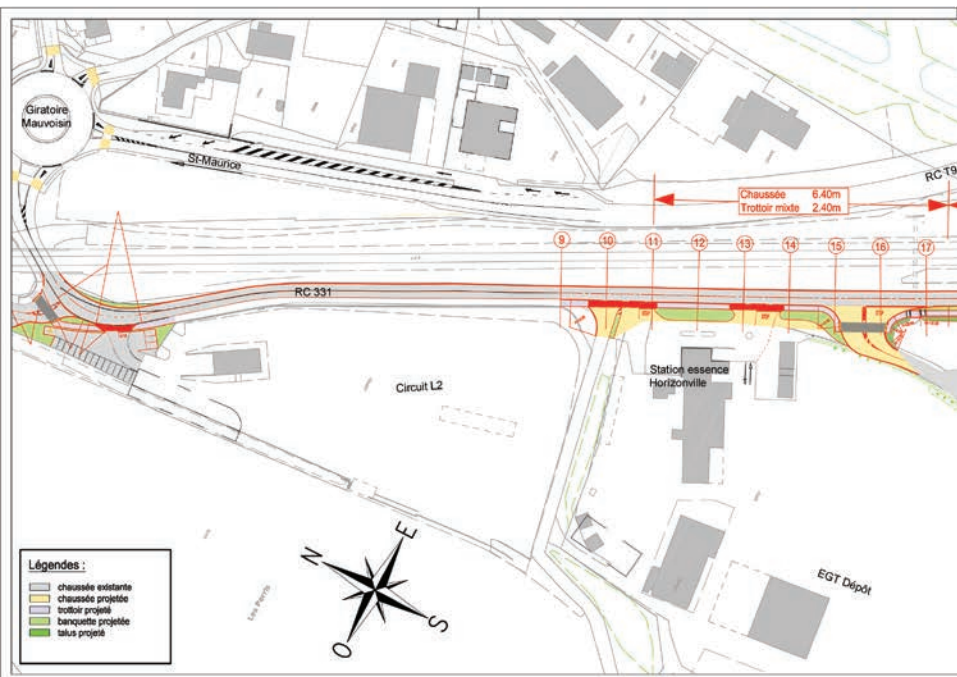
Biodiversité, sécurisation, préservation de notre patrimoine et détente, l'Espace Bois Noir est un atout majeur de notre région.



Les mares... à la recherche des crapauds sonneurs à ventre jaune

Ci-dessous : Travaux de sécurisation de la route cantonale entre le « L2 » et le « Chemin de la Charrière », prévus de mai à novembre 2016 : modification des carrefours et création d'une piste de mobilité douce séparée du trafic.

Confédération Suisse		Canton du Valais		Commune de St-Maurice									
DOSSIER DE PROJET		PIECE n° 504											
<b>CONCEPT BOIS-NOIR</b>													
Piste de mobilité douce St-Maurice - Epinassey - Bois Noir + PLACE ET BATIMENT CCTL Compensations nature et paysage + ROUTE SECONDAIRE DE PLAINES N° 331 Sécurisation des carrefours													
		<b>SITUATION PROJET</b> 1:1000											
Auteur & projet: G. Rey-Bellet SA CH, 90 de Tulligny SA 11500 ST MAURICE		<b>EXECUTION</b>											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Préparé</th> <th>Dessiné</th> <th>Corrigé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10 mai 2016</td> <td>BOY</td> <td>LM</td> <td>RON</td> </tr> </tbody> </table>		Date	Préparé	Dessiné	Corrigé	10 mai 2016	BOY	LM	RON	Echelle: métr. Surface: 0,42 m <sup>2</sup> <b>208023 - 504</b> Projet de: novembre 2008			
Date	Préparé	Dessiné	Corrigé										
10 mai 2016	BOY	LM	RON										



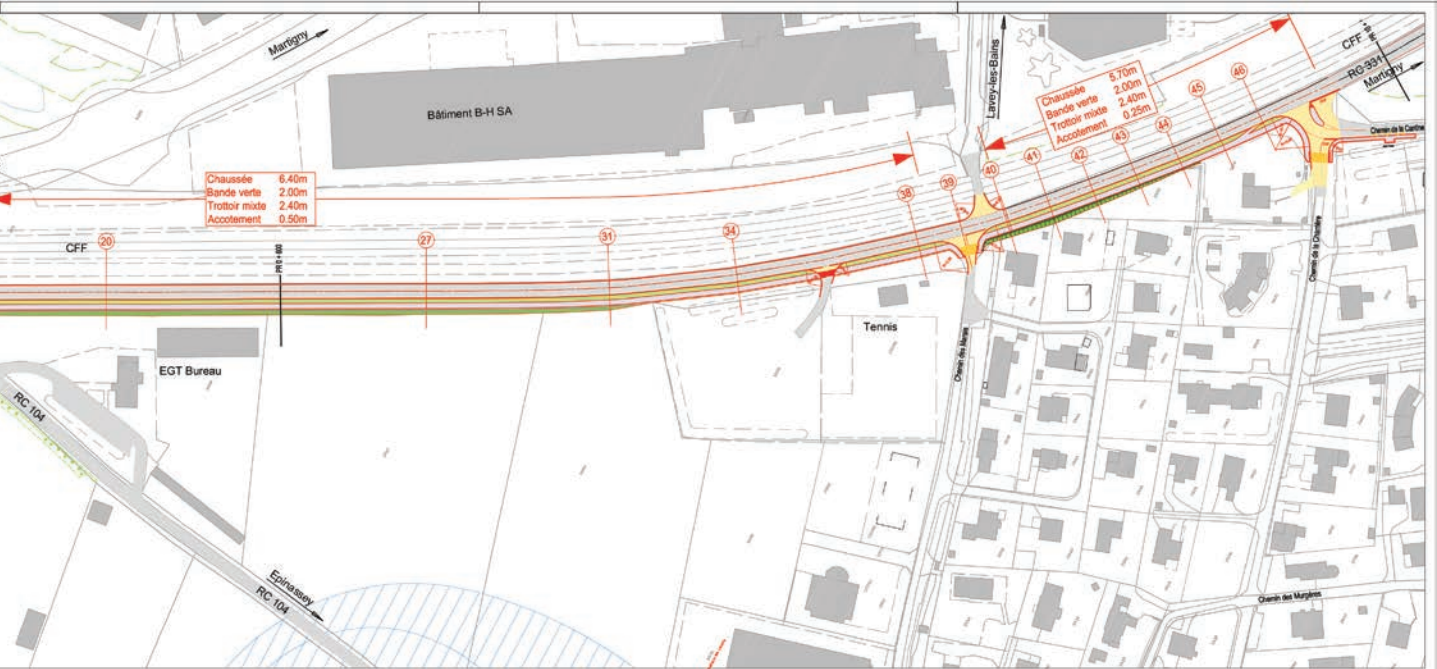




Les Crêtes, une idée pour votre futur pique-nique...



La Lyardère, une bergerie vouée à la destruction qui renaît de ses cendres



## JUMELAGES

# Il y a 150 ans naissait la commune de Saint-Alban-les-Eaux

Madeline Heiniger – **C'est le 16 mai 1866 que Napoléon III promulgua le texte législatif fondateur de la commune : « Loi qui distrait un territoire des communes de Saint-André-d'Apchon et de Villemontais (Loire) pour en former une commune dont le chef-lieu est fixé au village de Saint-Alban. »**

Les 150 ans de St-Alban vont se fêter prochainement en toute simplicité. Mélaire et Agaunois sont cordialement invités à participer aux festivités, qui se dérouleront toute la journée du **samedi 16 juillet 2016**. Nous sommes attendus avec le programme suivant :

Réveil musical dans le centre du village et petit déjeuner offert

10h défilé des générations et photo souvenir sur le parvis de l'église

11h30 vin d'honneur et discours du maire

12h30 repas champêtre

L'après-midi, différentes animations seront proposées par les associations villageoises

19h00 bolée de soupe et soirée dansante avec orchestre

Le transport sera organisé en fonction du nombre d'inscriptions et pris en charge par la commune. L'horaire dépendra du choix du transport. Il faut cependant prévoir un départ de Mex et St-Maurice vendredi après-midi ou samedi de bon matin et un retour en journée dimanche. Les participants seront logés chez l'habitant.

Le bulletin d'inscription ci-dessous est à renvoyer à l'Administration communale, Grand-Rue 79, Case postale 83, 1890 Saint-Maurice, d'ici au **24 juin 2016**. Des informations précises seront envoyées ultérieurement aux participants inscrits.

### Bulletin d'inscription

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Nombre de personnes : .....

E-mail : .....

Signature : .....

Je souhaite / nous souhaitons participer aux festivités des 150 ans de la commune jumelle de St-Alban-les-Eaux, du vendredi 15 au dimanche 17 juillet 2016.

## Sortie à Obersiggenthal

Bernard Mottiez – **Dans le cadre du jumelage, deux excursions sont au programme 2016 sous le thème « Découverte à pied, sac à dos et pique-nique à midi ».**

Saint-Maurice reçoit Obersiggenthal le **samedi 20 août 2016**.

Saint-Maurice va à Obersiggenthal le **samedi 17 septembre 2016**

But de l'excursion à Obersiggenthal : **Visite de l'Umwelt Arena à Spreitenbach ([www.umweltarena.ch](http://www.umweltarena.ch)).**

**Un monde de découvertes pour les questions d'énergie et d'environnement, à toucher, à sentir et à expérimenter !**



A prévoir :

- Baskets
  - Pique-nique du midi
  - Participation : CHF 20.- par personne
  - Départ à 8h00 et retour vers 19h30
  - Inscription jusqu'au 30 juin à l'administration communale 024 486 60 60
  - Nombre de places limité à 40 (1 car)
- Renseignements auprès de Bernard Mottiez 079 219 38 82





## EXPOSITION D'UN ARTISTE AGAUNOIS AU JARDIN FLORE-ALPE

# Féerie asthmatique à Champex

Pierre-Yves Robatel – Pour la treizième année consécutive, la Fondation Jean-Marcel Aubert organise une exposition de sculptures en plein air, au coeur du Jardin botanique alpin Flore-Alpe, à Champex-Lac. Et cet été, ce sont les sculptures de l'artiste agaunois Julien Marolf qui prendront place dans ce lieu naturel d'importance nationale.

### Le jardin botanique

Le Jardin botanique alpin Flore-Alpe est situé à 1'520m sur les pentes méridionales du Catogne, dans la commune d'Orsières. Surplombant le lac de Champex, il offre un panorama unique sur les cimes enneigées du Massif des Combins. Jardin privé à ses débuts, cet espace est aujourd'hui un lieu public unique et poétique, dévolu à la recherche botanique et à l'agrément, classé comme bien culturel d'importance nationale.

4'000 plantes (espèces, sous-espèces et variétés), provenant de la flore locale mais aussi des montagnes les plus exotiques, cohabitent sur près de 6'000 m<sup>2</sup>. De par son nombre et sa qualité, la collection du Jardin alpin Flore-Alpe est l'une des plus importantes des Alpes.

### Les expositions

Cet échange entre Art et Nature valorise la mise en scène naturelle du Jardin et lui confère une atmosphère poétique appréciée autant par les amateurs de botanique et que par ceux de l'art plastique.

Entre juin et septembre, ce sont entre 4500 et 6000 visiteurs qui arpentent les sentiers du Jardin et s'imprègnent de son atmosphère unique.

Depuis 2010, les écoles valaisannes bénéficient de l'accès gratuit au Jardin. De nombreuses classes découvrent l'exposition et le Jardin lors de visites organisées sur mesure aux premiers jours de septembre.

### « Féerie asthmatique »

Les nains sont en colère. Ceux qui vivent dans la forêt depuis des millénaires, discrets, fidèles alliés de la nature sortent des sous-bois. Il fallait s'y attendre. Leur biotope se restreint de plus en plus. L'Homme cloisonne, met des barrières, étouffe les espaces. La forêt devient jardin. La nature devient citadine. Alors les nains sortent de leurs cachettes. Certains se révoltent, d'autres, les yeux illuminés par un nouvel eldorado passent du côté obscur...

Que reste-t-il à la nature si même ses habitants fantastiques l'abandonnent voire la trahissent ? Sous ce titre mystérieux se cache un monde fantastique en rupture, engoncé dans des espaces de plus en plus limités. Humour noir ou constat alarmiste, les personnages de Julien Marolf interrogent notre rapport à la Nature de manière incisive, sans concession. Ici, les nains figurent les ultimes gardiens du monde sauvage. Ce monde que l'Homme tente d'approprier depuis toujours. Le dernier bastion serait-il sur le point de tomber ?

### Installation

L'exposition sera composée de 16 sculptures, réparties sur l'ensemble du Jardin, disposées de manière à susciter un effet de groupe, évoluant de la lisière de la forêt jusqu'à l'entrée du Jardin. Dans le petit chalet, une exposition de



gravures de l'artiste, en lien avec les sculptures, sera présentée.

### L'artiste

Né à Genève en 1972, Julien Marolf apprend le métier de sculpteur sur pierre. Il travaille comme sculpteur professionnel depuis 1992. Membre de Visarte Valais depuis 2000, il en est le coprésident de 2005 à 2010. Hormis la sculpture, Julien Marolf crée des décors et des masques pour le théâtre.

### Pratique

du 18 juin au 25 septembre  
Visites commentées avec  
l'artiste les 2 juillet et 6 août  
[www.flore-alpe.ch](http://www.flore-alpe.ch)

**68e SAISON DU THÉÂTRE DU MARTOLET**

# Un programme... rien que pour vous !

Pierre-Yves Robatel

**Le programme de la saison 2016-2017, dévoilé le 21 mai dernier, propose une nouvelle fois une belle brochette de concerts et spectacles, servis par des acteurs dont le talent n'a d'égal que la notoriété.**

**Les billets sont en vente auprès de Saint-Maurice Tourisme ou sur [www.martolet.ch](http://www.martolet.ch)**

**Récital d'orgue**

Thomas Kientz, lauréat du 8e Concours int. d'orgue de St-Maurice

**Dimanche 25 septembre 2016 - 16h00**  
Basilique de Saint-Maurice  
CHF 30.-/20.-/15.-

**Des souris et des hommes**

De John Steinbeck  
Avec Philippe Ivancic, Jean-Philippe Evariste, Jacques Bouanich

**Jeudi 29 septembre 2016 - 20h30**  
Théâtre du Martolet  
CHF 60.-/50.-/40.-/40.-

**Ensemble triofane 3MG**

Layla Ramezan, piano, Blaise Ubaldini, clarinette, Valérie Bernard, violon

**Samedi 1er octobre 2016 - 16h00**  
Grand Hôtel des Bains de Lavey  
CHF 30.-/20.-

**Piaf ! Le spectacle**

Spectacle créé pour le 100e anniversaire de la naissance d'Edith Piaf  
Interprète : Anne Carrère

**Mardi 11 octobre 2016 - 20h30**  
Théâtre du Martolet  
CHF 65.-/55.-/45.-/45.-

**Zazie**

L'HEUREUX TOUR

**Vendredi 28 octobre 2016 - 20h30**  
Théâtre du Martolet  
CHF 95.-/85.-/75.-/75.-

**Représailles**

D'Éric Assous  
Mise en scène d'Anne Bourgeois  
Avec Michel Sardou, Marie-Anne Chazel, Laurent Spielvogel

**Lundi 14 novembre 2016 - 20h30**  
Théâtre du Martolet  
CHF 95.-/85.-/75.-/75.-

**Concert de la Sainte Cécile**

Chœur de Chambre de l'Université de Fribourg - Ensemble baroque ad hoc  
Direction musicale : Pascal Mayer

**Dimanche 20 novembre 2016 - 15h30**  
Basilique de Saint-Maurice  
CHF 35.-/25.-/20.-

**Le poisson belge**

De Léonore Confino  
Mise en scène de Catherine Schaub  
Avec Marc Lavoine et Géraldine Martineau

**Jeudi 24 novembre 2016 - 20h30**  
Théâtre du Martolet  
CHF 75.-/65.-/55.-/55.-





### Le mensonge

De Florian Zeller

Mise en scène de Bernard Murat

Avec Pierre Ardit, Evelyne Bouix

**Dimanche 4 décembre 2016 - 18h00**

Théâtre du Martolet

CHF 85.-/75.-/65.-/65.-



### Concert de Noël

Orchestre de St-Maurice

Edouard Mätzener, violon

Direction musicale : Ernst Schelle

**Dimanche 11 décembre 2016 - 17h00**

Théâtre du Martolet

CHF 35.-/25.-/20.-/20.-



### Concert du Nouvel-An

Ensemble « Cabaret 21 »

**Dimanche 1er janvier 2017 - 16h00**

Aula de la Tuilerie

CHF 20.-/10.-



### Avanti !

De Samuel Taylor

Mise en scène de Steve Suissa

Avec Francis Huster, Ingrid Chauvin

**Mercredi 11 janvier 2017 - 20h30**

Théâtre du Martolet

CHF 75.-/65.-/55.-/55.-



### Molière malgré moi

De Francis Perrin

Mise en scène de Francis Perrin

Avec Francis Perrin

**Jeudi 26 janvier 2017 - 20h30**

Théâtre du Martolet

CHF 60.-/50.-/40.-/40.-



### Trio Nota Bene

Julien Zufferey, violon, Xavier Pignat, violoncelle, Lionel Monnet, piano

**Dimanche 5 février 2017 - 17h00**

Aula de la Tuilerie

CHF 30.-/20.-



### Le syndrome de l'écoissais

D'Isabelle Le Nouvel

Avec Thierry Lhermitte, Bernard Campan, Florence Darel

**Mardi 14 février 2017 - 20h30**

Théâtre du Martolet

CHF 85.-/75.-/65.-/65.-



### Olivier de Benoist

0/40 ANS

D'Olivier de Benoist et P.-M. Debric

Avec Olivier de Benoist

**Jeudi 9 mars 2017 - 20h30**

Théâtre du Martolet

CHF 60.-/50.-/40.-/40.-



### Quintette Tri I Dve

« Voyages vers l'Est »

**Samedi 11 mars 2017 - 16h00**

Grand Hôtel des Bains de Lavey

CHF 30.-/20.-



### Un certain Charles Spencer Chaplin

De Daniel Colas

Avec Maxime d'Aboville

**Jeudi 23 mars 2017 - 20h30**

Théâtre du Martolet

CHF 65.-/55.-/45.-/45.-



### Concert de la Passion

Arianna Savall, Ensemble Fratres,

Ensemble Vocal de St-Maurice

**Dimanche 2 avril 2017 - 15h30**

Basilique de Saint-Maurice

CHF 35.-/25.-/20.-



### Christelle Chollet

Comic-Hall

**Mardi 23 mai 2017 - 20h30**

Théâtre du Martolet

CHF 65.-/55.-/45.-/45.-

## SIGNALISATION TOURISTIQUE DE L'AUTOROUTE A9

# Nouveaux panneaux touristiques

Pierre-Yves Robatel (d'après le communiqué de l'Etat du Valais) – **De nouveaux panneaux touristiques ont été installés aux abords de l'autoroute A9 dans le Chablais entre Villeneuve et Saint-Maurice. Cinq panneaux existants ont été remplacés et un nouveau panneau d'accueil a été mis en évidence à l'entrée du Canton.**

La signalisation touristique le long des routes nationales et cantonales sur territoire valaisan est importante pour l'économie du canton. En 2009, le Conseil d'Etat constituait un groupe de travail réunissant des représentants du Départe-

ment de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET), du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE) et de tiers concernés.

### Le Chablais, région pilote

Dans le cadre de la mise sur pied du Concept de signalisation touristique cantonal, le Chablais a servi de région pilote. L'emplacement des panneaux touristiques autoroutiers et leur contenu graphique ont été définis en concertation avec les milieux politiques et touristiques des Chablais valaisan et vaudois. Ils ont fait l'objet d'une validation de la part de la Commission cantonale de signalisation routière (CCSR) et de l'Office fédéral des routes (OFROU).

Aujourd'hui, cinq panneaux touristiques ont été remplacés le long de l'autoroute A9. Un premier panneau est situé à Villeneuve en direction du Valais, deux à St-Triphon et deux à St-Maurice (bidirectionnel Lausanne/Martigny). Un sixième panneau souhaitant la « Bienvenue en Valais » a été installé peu avant l'arrivée en Valais, sur le territoire de la commune de Bex.

### Deux graphismes, deux cantons : la particularité aigaonoise

Les panneaux invitant les automobilistes à faire une halte chez nous mettent en exergue les deux particularités touristiques majeures desservies par la sortie autoroutière, à savoir l'Abbaye de Saint-Maurice et les Bains de Lavey. Le graphisme diffère légèrement d'un panneau à l'autre, le site vaudois étant mis plus en évidence lorsque l'on quitte le Canton du Valais, et inversement.

Outre les éléments architecturaux caractéristiques des deux sites concernés, les Dents de Morcles et la Cime de l'Est sont figurées en filigrane sur le fond du panneau. Gageons que ce graphisme, plus consensuel, suscitera moins de remarques que celui, certes sympathique, du chanoine un peu goguenard portant la basilique qui ornait les lieux depuis une vingtaine d'années.





# Décisions municipales

Entre le 17 février et le 11 mai 2016, le Conseil municipal a siégé à 6 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

## Personnel communal

Le Conseil municipal décide :

- de nommer M. Julien Putallaz au poste de responsable des travaux publics et espaces verts dès le 1er avril 2016 ;
- d'engager M. Grégory Douilly à la fonction de collaborateur au service technique dès le 1er mai 2016 ;
- d'engager Mme Sandra Clément en tant qu'éducatrice ES à 80% dès le 8 août 2016 ;
- de proposer à l'Etat l'engagement de Mesdames Gwenaëlle Marie Daves et Catherine Hugon Lovey comme enseignantes des écoles de Saint-Maurice dans le degré infantine et primaire, pour l'année scolaire 2016/2017.

## Conseil général

Le Conseil municipal approuve et décide de soumettre au Conseil général :

- le règlement communal sur le stationnement des véhicules sur la voie publique ;
- le plan de quartier des Condémines ;
- les comptes 2015 de la Municipalité.

## Groupe scolaire

Le Conseil municipal adjuge le mandat de complément d'analyse sismique à Inge SA, pour un montant de CHF 11'340.- TTC.

## Lavagerie

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux de modification de l'entrée ouest à EGT SA, pour un montant de CHF 9'396.- TTC ;
- le mandat d'ingénieur civil du parking souterrain à Fornage SA et DC Sàrl, pour un montant de CHF 21'500.- TTC ;
- les travaux de construction du garage souterrain à EGT SA, pour un montant de CHF 290'057.60 TTC.

## Bâtiments parcelles 108-109-110

Le Conseil municipal décide, d'entente avec le Service cantonal des bâtiments et monuments historiques, de classer les bâtiments Grand-Rue 59-63, sis sur les parcelles 108, 109 et 110, comme des ouvrages d'importance communale (note 3).

Le Conseil municipal adjuge par ailleurs les travaux / commandes suivants (dès

CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux d'installation d'une terrasse provisoire à Hubert Construction Bois SA, pour un montant de CHF 7'345.10 TTC ;
- les travaux de démontage des pièces historiques à DM Bois SA, pour un montant de CHF 7'698.75 TTC ;
- les travaux d'étanchéité souple (toiture plate) à Geneux-Dancet SA, pour un montant de CHF 14'705.25 TTC ;
- les travaux des couches de support composées, chapes, à CréaChapes SA, pour un montant de CHF 30'594.60 TTC ;
- les travaux complémentaires sur la toiture provisoire à Hubert Construction Bois SA, pour un montant de CHF 37'368.95 TTC ;
- les travaux de démolition du revêtement de la façade du voisin ainsi que les travaux de ferblanterie à Coutaz SA, pour un montant de CHF 39'728.35 TTC ;
- le mandat d'installation des ascenseurs à Schindler SA, pour un montant de CHF 44'197.50 TTC ;
- les travaux des revêtements extérieurs à DM Bois SA, pour un montant de CHF 57'388.55 TTC ;
- les travaux des revêtements de sol en bois à Borgeaud déco Sàrl, pour un montant de CHF 65'383.05 TTC ;

- les travaux des fenêtres en bois, portes extérieures en bois à Pascal Monnay Sàrl, pour un montant de CHF 68'812.45 TTC ;

- les travaux des fenêtres en bois, profil monuments historiques à Pascal Monnay Sàrl, pour un montant de CHF 69'395.60 TTC ;

- les travaux de couverture à Coutaz SA, pour un montant de CHF 90'926.15 TTC.

## Autorisations de construire

Le Conseil municipal délivre les autorisations de bâtir suivantes :

- 1 rénovation de mayen (préavis)
- 1 changement d'affectation d'une salle d'école en logement
- 1 modification d'une façade de bâtiment et construction d'un couvert sur la terrasse
- 1 isolation périphérique
- 1 couverture d'attique
- 1 couvert à voiture
- 1 goudronnage de parking

- 1 pose de deux bannières publicitaires

- 10 petites constructions diverses (cabanons de jardin, agrandissement de parking, pose d'une palissade en bois, modification de fenêtre, agrandissement du balcon, construction de murs, plantation d'une haie et pose d'une clôture en fer forgé)

## Chemin de la Tuilerie

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- le mandat de génie civil et eaux usées à Routes & Revêtements SA, pour un montant de CHF 325'834.65 TTC ;
- le mandat d'appareillage sanitaire à Coutaz SA, pour un montant de CHF 42'983.85 TTC ;
- les travaux de chemisage à Kùpfer SA, pour un montant de CHF 30'409.30 TTC ;
- la fourniture et la pose d'une borne amovible à Signal SA, pour un montant de CHF 27'040.80 TTC ;
- la fourniture et la pose d'une barrière à MetalCAD Sàrl, pour un montant de CHF 8'467.20 TTC.

## Concept Bois-Noir

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- le mandat pour le suivi environnemental des travaux relatifs à la piste de mobilité douce au bureau Joël Bochatay, pour un montant de CHF 5'891.20 TTC ;
- le mandat de direction de la part communale des travaux de la piste de mobilité douce au bureau GRB SA, pour un montant de CHF 11'232.- TTC ;
- valide les prestations complémentaires du passage à faune effectuées par les bureaux FX Marquis sàrl et Silvaplus Sàrl pour un montant de CHF 8'632.20 TTC ;
- le mandat d'étude environnementale de la Piste Vita au bureau Silvaplus Sàrl, pour un montant de CHF 10'736.40 TTC ;
- les travaux de plantations des mares ft2 / ft3 au Triage forestier de la Cime de l'Est, pour un montant de CHF 17'964.75 TTC ;
- les travaux de déplacement du sentier pédestre à Philippe Ançay, pour un montant de CHF 5'003.- TTC ;

- les travaux d'ensemencement du passage à faune au Triage forestier de la Cime de l'Est, pour un montant de CHF 13'156.55 TTC.

### Zone 30km/h Epinassey

Le Conseil municipal adjuge le mandat d'analyse au bureau TRANSITEC Ingénieurs-Conseils SA, pour un montant de CHF 9'450.- TTC.

### Torrent du Saint-Barthélémy

Le Conseil municipal valide la clé de répartition des travaux comme suit : 19% Municipalité, 13% Autoroute, 20% Route cantonale, 45% CFF et 3% Pylônes / EOS / Swissgrid. Il valide également la proposition de clé de répartition avec la commune d'Evionnaz à hauteur de 25% pour Evionnaz et 75% pour Saint-Maurice.

Il adjuge par ailleurs les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- la fourniture d'un poutre métallique de la passerelle à Metal Partner Sàrl, pour un montant de CHF 11'869.80 TTC ;

- la fourniture du bois de la passerelle à Rabotage du Rhône SA, selon la variante bois sec, pour un montant de CHF 7'960.90 TTC ;

- le suivi des travaux de béton armé (seuils) au bureau Sollertia SA, pour un montant de CHF 5'000.- TTC ;

- les travaux de réfection vers CFF à Epiney Construction SA, pour un montant de CHF 85'341.60 TTC ;

- le mandat de contrôle annuel 2016 du barrage à la société Pöyry Suisse SA, pour un montant de CHF 11'332,45 TTC, sous réserve que la clé de répartition adoptée soit respectée.

### Fingles IV

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux de déplacement et de prolongation de filets à Gianinetti SA, pour un montant de CHF 38'221.20 TTC ;

- le mandat de suivi de la source de la Croix au bureau BEG SA, pour un montant de CHF 6'000.- TTC.

### Adjudications diverses

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux de réfection des sanitaires de la Place Saint-Maurice du Val-de-Marne à Léon Richard, pour un montant de CHF 12'424.30 TTC ;

- le remplacement du matériel de la station de pompage des marais à DPE Elec-

rotechnique SA, pour un montant de CHF 78'353.30 TTC ;

- le mandat d'extension de la télégestion du réseau d'eau communal à DPE Electrotechnique SA, pour un montant de CHF 76'831.- TTC ;

- les travaux de raccordement à l'eau potable du quartier de villas « Borette » à Coutaz SA, pour un montant de CHF 9'812.10 TTC ;

- les travaux de raccordement de vannes sur quatre hydrantes à EGT SA, pour un montant de CHF 6'182.50 TTC ;

- les travaux de drainage du terrain de sport du Scex à Terrasport SA, pour un montant de CHF 49'500.- TTC ainsi que les options complémentaires pour un montant de CHF 4'719.60 TTC ;

- la fourniture d'un tableau blanc interactif à CX Print SA, pour un montant de CHF 8'440.- HT ;

- les travaux de remplacement des installations de traitement de l'eau de la piscine à Fehlmann SA, pour un montant de CHF 174'159.70 TTC ;

- le remplacement de bornes hydrantes du réseau d'eau potable d'Epinassey à Coutaz SA, pour un montant de CHF 30'630.55 ;

- le mandat d'étude ERE (Espace Réservé aux Eaux) au bureau BISA, pour un montant de CHF 13'000.- HT ;

- le mandat d'installation de luminaires à la rue des Planches (secteur Mex), y compris les travaux de génie civil, à la SEIC Teledis SA, pour un montant de CHF 24'272.45 ;

- l'achat de deux remorques pour le service des travaux publics et espaces verts, pour un montant de CHF 7'000.- TTC ;

- le mandat d'étude technique pour l'assainissement de la chaufferie de l'Hôtel de Ville à Tecnoservices Engineering SA, pour un montant de CHF 7'560.- TTC.

### Manifestations

Le Conseil municipal :

- octroie une subvention de CHF 15'000.- pour l'organisation de la manifestation Littera Découverte ;

- autorise le comité du Bal des Maturistes à organiser sa soirée au Centre sportif le 7 mai 2016 ;

- autorise l'association ARAMETT à organiser un rallye canin dans le Bois-Noir le 29 mai 2016 ;

- attribue l'organisation de la Fête Nationale à l'UHC St-Maurice Pécaporés.

### Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal accorde une autorisation d'exploiter :

- à M. Ramazan Yaglicali pour l'enseigne « L'Orient Express Kebab » ;

- à M. Jean-Luc Bontems pour l'enseigne « Peter's Pub » ;

- à Mme Isabelle Mongeot pour l'enseigne « L'Ecu du Valais » ;

Le Conseil municipal décide par ailleurs de fermer la Grand-Rue (axe Rue Fernand Dubois – Rue Charles-Louis de Bons) du 5 mai au 30 septembre 2016.

### Droit de cité

En vue de l'acquisition du droit de bourgeoisie, le Conseil municipal octroie le droit de cité communal à des Confédérés : M. Patrick Althaus et M. Thomas Progin ainsi qu'à leurs enfants.

En vue de leur naturalisation, le Conseil municipal octroie le droit de cité communal à Mme et M. Florentina et Kadri Ahmataj ainsi qu'à leur fils Matias, à Mme Leila Esposito ainsi qu'à son fils Hugo, à Mme Laura Belluso, à Mme Marilena Marca, à M. Jiro Sueta, à M. José Belmiro Da Silva Rodrigues et son épouse Isabel Vicente Dos Santos Da Silva, à Mme Sabrina Dos Santos Rodrigues, à Mme Majlinda Gjocaj, à Mme Marigona Gjocaj, à Mme et M. Servete et Verush Berisha ainsi qu'à leurs enfants Blendar, Lindar et Bleona, à Mme et M. Domenica et Nicola Grande, à Mme Federica Grande, à Mme Alessandra Grande et à Mme Vera Lucia Ramos Teixeira.

### Divers

Le Conseil Municipal délègue Mme Tiffany Müller en qualité de représentante de la Municipalité de Saint-Maurice au sein du Conseil de fondation de la Fondation du Château de Saint-Maurice.

Le Conseil municipal désigne Mme Sandrine Aymon et MM. Claude-Yvan Marcoz et Grégory Douilly en qualité de membres de la commission communale de taxation.

Le Conseil municipal décide d'adhérer à l'association des membres actifs de l'ORIF.

Le Conseil municipal décide d'acquérir la parcelle no 1392, plan no 21, au lieu-dit Acquis, pour le prix de CHF 65'150.- et de s'engager auprès du vendeur à conserver la vocation publique de la parcelle pour les vingt prochaines années.

Le Conseil municipal mandate la PIS pour contrôler les détenteurs de chiens et décide d'amender les propriétaires ayant fait défaut d'annonce (arriérés facturés également).